

## Commission des comptes de la Sécurité sociale

Ce jeudi 24 juin 2021, l'habituelle Commission des comptes de la Sécurité sociale a rompu avec les habitudes d'écoute et d'échanges de ses membres avec les ministres de la santé et du budget qui la président. Malgré un temps de parole limité, nombreux ont été ceux qui s'exprimaient sans avoir en face les interlocuteurs du gouvernement...

Le sujet mérite pourtant qu'on s'y attarde, le déséquilibre des comptes de la Sécurité sociale en 2020 résulte de la situation exceptionnelle provoquée par l'épidémie de Covid 19, de moindres recettes (en recul de 2,9%) et davantage de dépenses (en hausse de 6,2%).

Cette situation s'explique par le choix de l'État de faire reposer la gestion de l'épidémie, et la réponse aux urgences sanitaires sur la seule Assurance maladie. Masques, tests, vaccins, tracing, Ségur, presque tout est à sa charge, elle porte donc l'essentiel du déficit : avec un surcoût de 18,9 milliards d'euros dans le cadre de l'ONDAM en 2020.

La situation en 2021 ne devrait pas s'améliorer. La nécessité d'augmenter les recettes est ignorée tandis que côté dépenses, la modération des dépenses déconnectée des réalités et des besoins, reste d'actualité. Alors que la dette de la sécurité sociale a été cantonnée et sera remboursée jusqu'en 2033 par la CSG et la CRDS, la facture de la crise sanitaire sera payée par les travailleurs actifs et retraités

Pour FO le fonctionnement et le financement de la Sécurité Sociale, en sortie de crise, doivent réellement prendre en compte les besoins de la population, et rompre avec une approche essentiellement comptable.

Contact :

**Serge LEGAGNOA**  
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection  
Sociale Collective**

✉ [slegagnoa](mailto:slegagnoa)

[@force-ouvriere.fr](https://twitter.com/force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.83.94

Paris, le 25 juin 2021